

Département du Var

# VILLE DE SAINT CYR SUR MER

-----  
Arrondissement de  
TOULON

-----  
Canton de  
SAINT CYR SUR MER

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2015 – 07 - 10

**Séance du 7 juillet 2015**

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 27

\*\*\*\*\*

L'an deux mille quinze, le sept juillet,

Représentés : 5

Absent excusé : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER  
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la  
présidence de Monsieur le Maire.

**OBJET :**

**Etaient présents** : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire  
**Adjoints** : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT,  
VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,  
JOANNON, LE VAN DA.

**GROUPEMENT  
DE COMMANDE  
SUD SAINTE BAUME**

**Conseillers Municipaux** : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,  
CIDALE, MANFREDI, ORSINI, PELOT-PAPPALARDO,  
TROGNO, Messieurs, BERNARD, BUONCRISTIANI, CATTAUI,  
GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SERRE,  
VALENTIN.

**PROCEDURE D'APPEL  
D'OFFRES**

**MARCHES DIAGNOSTICS  
ACCESSIBILITE BATI  
(LOT 11) ET VOIRIE (LOT 10)**

**Etaient représentés** :  
**Conseillers Municipaux** : Mesdames, Sabine GIACALONE  
(procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Elisabeth LALESART  
(procuration à Monsieur Jean-Luc BERNARD), Olivia MOTUS-  
JAQUIER (procuration à Monsieur Antoine BAGNO), Isabelle  
VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Monsieur Louis SAOUT  
(procuration à Monsieur Louis FERRARA)

**AUTORISATION AU MAIRE  
DE SIGNER LES MARCHES**

**Absente excusée** :  
**Conseillère Municipale** : Stéphanie LEITE

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,  
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture  
083-218301125-20150707-DEL20150710-DE  
Date de télétransmission : 09/07/2015  
Date de réception préfecture : 09/07/2015

Monsieur le Maire rappelle qu'un groupement de commande a été créé par délibération n° 2013-02-05 du 19 février 2013 avec la Communauté de Communes Sud Sainte Baume, nouvellement Communauté d'Agglomérations, et ses membres afin de lancer une procédure commune pour la réalisation des diagnostics d'accessibilité réglementaires de la voirie et des établissements recevant le public et bâtiments à usage d'habitation.

L'objet des présents marchés doit permettre à la Commune de se conformer à ses obligations en matière de la mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public, des transports publics, des bâtiments d'habitation et de la voirie pour les personnes handicapées, et lui permettre ainsi d'élaborer un Agenda d'Accessibilité Programmée.

Le lancement de la procédure d'Appel d'Offres Ouvert a été mené à bien par le Coordonnateur du Groupement de commande.

En application de l'article 2 de la convention constitutive, les titulaires des marchés ont été choisis par la Commission d'Appel d'Offres du Coordonnateur du groupement.

En application de l'article 3 de ladite convention, chaque membre du groupement doit signer, notifier et s'assurer de la bonne exécution des marchés concernant sa propre collectivité.

Monsieur le Maire rappelle que les actes d'engagement et le rapport de présentation doivent donc être signés par le représentant légal de la collectivité puis transmis au contrôle de légalité afin d'être rendus exécutoires.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir l'autoriser à signer les pièces des marchés de service concernant les lots relatifs la Commune de Saint-Cyr sur mer visés ci-après :

|               | <b>INTITULE<br/>DU MARCHE</b>                   | <b>-DESIGNATION DE<br/>L'ATTRIBUTAIRE</b>           | <b>MONTANT<br/>en euros HT</b> | <b>MONTANT<br/>en euros TTC</b> |
|---------------|---|---|--------------------------------|---------------------------------|
| <b>Lot 10</b> | <b>Diagnostics Voirie<br/>Saint-Cyr sur mer</b> | QCS SERVICES<br>(division de Qualiconsult Sécurité) | 23.565,00                      | 28.278,00                       |
| <b>Lot 11</b> | <b>Diagnostics ERP<br/>Saint-Cyr sur mer</b>    | BUREAU ALPES CONTROLES                              | 25.700,00                      | 30.840,00                       |

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE,

Adopte l'exposé qui précède,

Autorise le Maire à signer les pièces des marchés de service visés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

*Signature électronique*

Philippe BARTHELEMY